

Procès-verbal de l'Assemblée Générale

de l'Association pour La Mothe

en date du 3 mars 2018

Régulièrement convoquée par courrier en date du 5 février 2018, l'Association a tenu samedi 3 mars 2018 à 10 H, en la salle des fêtes de Soulaucourt, son Assemblée Générale annuelle.

Le président François Dépinal ouvrit la séance en remerciant monsieur François Chapitel, maire de Soulaucourt, qui prête et chauffe gracieusement la salle, et en accueillant madame Jeanne Vo Huu Lé, sous-préfet de Neufchâteau, M. Luc Gerecke, vice-président du Conseil départemental des Vosges, conseiller départemental du canton de Bulgnéville et maire de Contrexéville, M. Michel Fournier, maire de Les Voivres et président de l'association des maires ruraux des Vosges, M. Jonathan Haselwander, maire de Bourmont, ainsi que tous les participants qui ont fait le déplacement, malgré une météo défavorable, puis en excusant Madame Fabienne Schollammer et M. Bruno Sido, conseillers départementaux du canton de Poissons, M. Jean-Jacques Gauthier, député des Vosges, M. Bernard Guy, président de la Communauté de communes Meuse et Rognon, M. Daniel Maulbon, maire d'Outremécourt et M. Claude Dubois, maire de Saint-Ouen-lès-Parey.

Il fit ensuite circuler la liste d'émargement : 19 participants sont présents, 32 membres ont donné pouvoir. Les membres à jour de cotisation étant au nombre de 63, le président constata que le quorum était largement atteint, et que l'assemblée pouvait donc valablement délibérer.

I – Rapport moral et d'activité du président

François DEPINAL présenta tout d'abord le rapport moral et d'activité de l'année 2017.

1.1 - La fête de La Mothe

Le 3^{ème} dimanche d'août est traditionnellement le jour de la fête de La Mothe. En 2017, compte tenu du grand anniversaire que représentait le 900^e anniversaire de la fondation de l'abbaye de Morimond, célébrée lors de la fête de Saint Bernard, nous y avons installé notre habituel stand d'histoire et de généalogie, ce qui fut l'occasion de rencontrer une nouvelle clientèle.

1.2- La publication du n°9 des Cahiers de La Mothe

Le n°9 des Cahiers de la Mothe est sorti fin juin des presses de l'Imprimerie BIALEC à Nancy, à temps pour être présenté lors du 9^{ème} centenaire de la fondation de l'abbaye de Morimond. La revue est appréciée. Elle est l'occasion de toucher, dans toute la France, des personnes originaires du Bassigny et heureuses de renouer avec leurs racines. Elle est rendue possible grâce au subventionnement de la Région Grand-Est.

1.3 – Les travaux de restauration des vestiges

En 2015, la DRAC a informé l'Association que ses subventions étaient désormais réservées aux maîtres d'ouvrages propriétaires des lieux, donc aux deux communes d'Outremécourt et de Soulaucourt. Le rôle de l'Association se limite donc à une simple assistance à maîtrise d'ouvrage, autrement dit à une aide dans le montage des dossiers, et éventuellement à un accompagnement financier du projet, notamment par exemple en apportant son écot au plan de financement ou en contribuant au succès d'une souscription par l'intermédiaire de la Fondation du Patrimoine. Les projets de restauration, tant du bastion Saint-Nicolas que de la porte de France se trouvant tous les deux sur le territoire de de la commune de Soulaucourt, sont donc désormais entre ses mains. Pour éviter aux deux communes le nécessaire autofinancement lié à toute opération de restauration, le transfert de la compétence « la Mothe » à la communauté de communes est envisagé. Les deux communes auraient déjà pris des délibérations en ce sens, mais celle de la commune de Soulaucourt a été refusée par la préfecture et doit donc être revue. La confirmation de la commune d'Outremécourt ne nous est pas encore parvenue. Restera ensuite à obtenir une décision favorable de la communauté de communes Meuse & Rognon. Notre interlocuteur habituel, Gilles Godard, maire d'Orquevaux et président de la commission tourisme ayant démissionné, reste à nouer de nouvelles relations avec son successeur.

1.4 - L'entretien du site

Robert Chevallier rappelle les actions entreprises, comme chaque année, pour assurer le fauchage du site, et notamment l'intervention des brigades vertes.

1.5- Les visites guidées

Robert Chevallier et Fabrice Fontaine ont effectué sur le site des visites guidées à destination de groupes ou d'écoles. Le Président les remercia chaleureusement.

1.6 – Le renouvellement du tiers des membres du conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration de l'Association est renouvelable par 1/3 tous les deux ans. Sont renouvelables cette année les mandats de Geneviève Truong, Pierre Amouriq, Edouard Charroyer, Claude Dubois et Daniel Maulbon. Edouard Charroyer, Claude Dubois et Daniel Maulbon n'ont pas fait acte de candidature.

Micheline Laurent, nouvelle candidate, Geneviève Truong et Pierre Amouriq sont élus à l'unanimité.

1.7 – La nomination d'un nouveau réviseur aux comptes

La nomination de Micheline Laurent au Conseil d'Administration étant incompatible avec sa fonction de réviseur aux comptes, un successeur doit lui être désigné. Michel Guillaume se porte candidat, et est élu à l'unanimité.

II – Rapports financiers

Le trésorier Pierre Amouriq présente ensuite les comptes de l'association pour 2017, selon document annexé au présent procès-verbal. Le total des recettes s'élève à 8.975,33 €, celui des dépenses à 9.530,55 €. Des ventes de revues, effectuées en 2017 mais encaissées seulement au printemps 2018 et représentant 1612 €, compensent la consommation de trésorerie constatée l'an passé, qui s'élève à 1691,89 €. La trésorerie reste, au 31/12/2017, excédentaire de 12.999,68 €. Grâce à la déductibilité fiscale des cotisations et dons des membres, le total de ces deux postes a atteint en 2017 2.634 €.

Micheline Laurent, reviseur aux comptes, lut ensuite son rapport reconnaissant l'exactitude et la sincérité des comptes.

Le président Dépinal remercia Pierre Amouriq de sa présentation des comptes, et Micheline Laurent de son rapport. Il proposa alors à l'assemblée de leur donner quitus, ce qu'elle fit à l'unanimité.

III - Les projets pour 2018

Le président Dépinal présenta ensuite les projets pour l'exercice 2018.

3.1 – le point sur les travaux de restauration envisagés

Tout dossier est pour l'instant suspendu à l'agrément de la compétence « La Mothe » par la communauté de communes. François Dépinal expose néanmoins ce que pourrait être le dossier de restauration de la porte de Soulaucourt. Un premier devis avoisine les 70.000 €.

3.2- le point sur la restauration du monument

Le dossier n'a pas progressé, la commune de Soulaucourt et la DRAC n'étant pas parvenues à un accord sur les modalités de l'intervention.

3.3 - Les Cahiers de La Mothe

Le 10^{ème} numéro est en phase de finalisation. Il sera de bonne tenue. Le nombre de rédacteurs se maintient. L'Assemblée décide de poursuivre la publication en 2019, et autorise le Président à formuler en son temps une demande de subvention auprès de la Région Grand-Est.

3.4 - L'entretien du site

Robert Chevallier accepte de poursuivre sa mission d'entretien du site et d'assurer la coordination des intervenants. L'idée de journées conviviales de travail est évoquée.

3.5 - L'entretien du local

Pierre Amouriq s'occupera des nécessaires réfections à faire aux fermetures du local.

3.6 - Les visites guidées du site

Robert Chevallier et Fabrice Fontaine acceptent de poursuivre les visites guidées. Le Président les remercie de leur implication.

3.7 - La fête de La Mothe 2018

Micheline Laurent intervient, en sa qualité de présidente de l'association « les Chemins du Mouzon » : faute de bénévoles, la fête ne pourra avoir lieu. L'Association décide alors de participer aux fêtes médiévales de Montsaugeon, qui auront lieu ce même troisième week-end d'août.

3.8 – L'adhésion à l'union REMPART en vue d'un chantier en 2019

Jean-Michel Languard et Bérénice Rondot exposent le but et le fonctionnement de l'Union REMPART. Si nous souhaitons organiser un chantier à La Mothe en 2019, il convient de

formaliser l'adhésion à cette association, dont la cotisation devrait avoisiner les 200 euros. L'assemblée vote l'adhésion à l'unanimité.

3.9 - Intervention de madame Jeanne Vo Huu Lé

François Dépinal donne ensuite la parole à Madame Jeanne Vo Huu Lé, sous-préfet de Neufchâteau, qui félicite l'association pour son action et reste à sa disposition pour toute assistance en ingénierie territoriale, en montage de dossier et en soutien pour faire avancer les projets.

IV - Questions diverses

4.1 – La confection d'une bannière

Geneviève Truong propose la confection d'une bannière pour rendre nos stands plus visible dans les fêtes et salons. La décision favorable est prise à l'unanimité.

4.2 – « Opération Stéphane Bern »

Le président passe la parole à Etienne Marasi, délégué régional Haute-Marne de la Fondation du Patrimoine, qui rappelle la genèse de l'opération, ses buts et les moyens dont elle sera dotée, grâce au produit d'un « Loto du patrimoine ». Quatorze monuments emblématiques, un par région, seront dans un premier temps choisis pour en bénéficier. Dans un second temps, d'autres monuments seront éligibles. La Mothe souhaiterait être l'un d'entre eux.

L'ordre du jour étant épuisé, François Dépinal remercie les membres de l'association pour leur implication dans les différentes actions. Il donne ensuite la parole aux membres présents, puis clôt la séance, et l'Assemblée se termine sur le traditionnel verre de l'amitié.

Le président : François DEPINAL



Le secrétaire : Jean CHARLES

